



ATELIER D'EVALUATION DE LA TASK FORCE REGIONALE AFLEG / FLEGT

Douala – Cameroun, du 13 au 15 mai 2009

COMMUNIQUE FINAL

Du 13 au 15 mai 2009 s'est tenu à Douala - Cameroun, l'atelier d'évaluation de la Task Force régional AFLEG / FLEGT sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui technique et financier de la GTZ.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC, M. Martin TADOUM.

L'atelier avait pour objectifs d'apprécier la performance organisationnelle et les réalisations de la Task Force et de formuler des recommandations pour l'avenir.

Il a regroupé une trentaine de participants représentant les administrations en charge des forêts et de l'environnement, les représentants des réseaux d'organisations de la société civile et les partenaires au développement.

Dans son mot d'ouverture, le SEA, après le souhait de bienvenue aux participants, a effectué un rapide tour d'horizon de la Task Force et a souligné le besoin d'évaluer le fonctionnement et les impacts de ce groupe régional après trente mois d'existence. Enfin, il a exprimé le souhait de la COMIFAC d'avoir une évaluation claire et sans concession dans l'intérêt de tous, et notamment dans celui de la Task Force et de son devenir, avant de déclarer ouverte la tenue de l'atelier.

La session d'ouverture a été suivie de la mise en place du bureau de l'atelier composé comme suit :

- M. Alain PENELON, Secrétaire du comité de pilotage de la Task Force
- M. Moulngang TAL, Coordonnateur national COMIFAC du Tchad, membre et
- M. Valéry TCHUANTE, expert Suivi-Evaluation, COMIFAC, membre.

Les thèmes examinés ont portés sur les points suivants :

- l'évaluation du Contexte externe ;
- l'évaluation de la capacité organisationnelle de la Task Force et
- l'évaluation de la motivation organisationnelle.

Les travaux se sont déroulés aussi bien en séance plénière qu'en groupes.

Au terme de ces travaux, il est ressorti les points saillants suivants :

❖ Quoique mandatés par leur organisation et bien identifiée par la COMIFAC/ CEFDHAC, les membres de la Task Force ont pleinement conscience que la Task Force n'a pas eu d'influence avérée sur la gouvernance forestière.

- ❖ En dépit de ses responsabilités, la Task Force a été handicapée dans son fonctionnement pour plusieurs raisons dont notamment, la participation effective des délégués inadéquate, la non implication du secteur privé et le manque de circulation de l'information entre les différents acteurs.
- ❖ La Task Force n'a pas répondu aux attentes des différentes parties prenantes pour les raisons évoquées ci-avant.

Les débats en plénière ont permis aux participants de convenir :

1. que la Task Force ne disparaît pas mais évolue dans son fonctionnement ;
2. qu'elle travaille sur des thématiques régionales précises pour proposer des orientations à la COMIFAC sur la gouvernance forestière ;
3. qu'elle cible les experts à mobiliser pour aborder les thématiques prioritaires de la gouvernance forestière identifiées conjointement avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
4. que les échanges d'informations et d'expériences se feront essentiellement à travers la plateforme électronique de communication de la COMIFAC sur initiative du Secrétariat Exécutif ou de chaque membre et des ateliers thématiques ponctuels.

Les thèmes prioritaires retenus portent sur :

- A. la légalité, traçabilité, certification
- B. la redistribution des redevances forestières
- C. les thèmes d'actualité internationale (Changement climatique, crise financière mondiale, etc.).

Les participants recommandent au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de prendre acte des conclusions de cet atelier, de poursuivre et de finaliser la restructuration de la Task Force.

Le mot de clôture de l'atelier a été prononcé par Madame Jacqueline MADOZEIN, représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Fait à Douala, le 15 mai 2009.

Les Participants